

Union régionale des Scop et des Scic Auvergne-Rhône-Alpes

Rapport d'activité

Exercice 2022

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	3
2	VIE DE L'UNION	3
3	ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	24
4	VIE DU MOUVEMENT	25
5	PLAN DE DEVELOPPEMENT « Ambition 2022 – 2026 »	26

ANNEXES

1. Les coopératives adhérentes en Auvergne-Rhône-Alpes au 31/12/2022
2. La composition du Conseil d'Administration UR Auvergne-Rhône-Alpes
3. Les membres des commissions
4. Les membres des structures associées
5. Les représentations diverses
6. Les membres des instances de la Confédération

1. INTRODUCTION

L'année 2022 a été marquée par une inflation forte, une crise énergétique aiguë, amenant son lot de fluctuations d'activité, de contraction des marges et d'incertitudes économiques. Cependant, le Mouvement coopératif tout entier est resté très mobilisé pour faire face à ces nouvelles contraintes.

Dans ce contexte, l'Union régionale AURA a poursuivi son développement en nombre de coopératives et en nombre de salarié·e·s. Nous comptons ainsi 61 nouvelles adhésions représentant 372 salarié·e·s.

La stratégie de territorialisation, adoptée par le Conseil d'administration depuis 2019, est désormais déployée sur les 4 agences (Vaulx-en-Velin, Beaumont, Grenoble et depuis juillet 2022 Valence). Cette agence des Pays du Sud couvre désormais les territoires de Drôme-Ardèche et accueille 4 délégué·e·s (3 suivi et 1 créa + 1 Alter'Incub).

L'ensemble de ces 4 agences couvre le tissu régional AURA en des points centraux stratégiques identifiés comme des territoires à potentiel de développement à la fois en termes de nombre de coopératives mais également en termes de liens avec les acteurs locaux et réseaux partenaires.

Les métiers techniques y sont représentés dans chacune d'entre elles ; seule l'agence de Vaulx-en-Velin héberge les fonctions supports (Administratif-Gestion/RH et Animacom).

2. VIE DE L'UNION

Au cours de l'année 2022, notre Conseil d'administration s'est réuni 6 fois et le bureau 7 fois, en visioconférence sur le début d'année puis en présentiel.

Le Conseil d'administration s'est également saisi des orientations du Congrès national qui s'est déroulé à Rennes les 17 et 18 mars 2022. Réunis pour un séminaire spécifique, les membres du Conseil ont fait émerger plusieurs axes de réflexion. Des groupes de travail ont ensuite été constitués pour élaborer des plans d'action :

- ▶ Transition écologique / RSE : Le premier objectif tend à réfléchir à comment mettre en œuvre la transition écologique et sociale dans le Mouvement régional.
- ▶ 2 thématiques réunies en un groupe de travail : Fonctionnement des instances régionales du mouvement, et animation et acculturation au CA. Ce groupe a pour objectif de formaliser le fonctionnement et le niveau de décision des différentes instances régionales du Mouvement. Avoir également un message clair sur les modalités de mise en place du CA ainsi que les règles de fonctionnement.
- ▶ Solidarité : l'objectif de ce groupe est de proposer et mettre en œuvre des actions de solidarité dans le Mouvement, puis d'expérimenter en région, jusqu'à proposer un déploiement national.
- ▶ Accompagnement des dirigeant·e·s : L'objectif prioritaire est de rompre l'isolement et d'apporter un soutien en compétences.
- ▶ Scop et Scic ambassadrices : Outiller nos adhérents pour la promotion du statut, en ajuster le discours en fonction des cibles, en réalisant une mise à jour du « livret ambassadeur » etc...

- ▶ Représentation extérieure : cette thématique ajoutée ultérieurement par le bureau a fait l'objet d'un atelier spécifique permettant à la fois de recenser les mandats dont dispose l'Union régionale mais aussi identifier les réseaux dans lesquels elle n'est pas.
- ▶ Accompagnement des Scic : un groupe de travail s'est constitué, l'accompagnement des Scic sans salarié·e·s ayant fait débat à plusieurs reprises au sein du Conseil.

Le Conseil d'administration est resté très mobilisé sur l'année 2022, au-delà des différents Conseils d'administration, à travers les groupes de travail et également sur les rencontres territoriales en ayant à cœur de rester très réactif aux besoins des adhérents.

Sur l'année 2022, les comités ont pu organiser 17 rencontres territoriales, réunissant 668 participant·e·s.

Les principales thématiques abordées et qui ont fait débat lors de ces rencontres :

- Devenir associé·e, quel impact dans mon quotidien ?
- Comment bien communiquer pour créer des partenariats dans l'ESS ?
- Intégrer un nouveau ou une nouvelle salarié·e dans une équipe
- Le prix du travail bien fait
- Etc..

L'assemblée générale de l'Union régionale AURA s'est tenue en 2022 au Domaine des Clévos à Étoile-sur-Rhône (26) et a réuni 106 coopératives adhérentes ainsi que des partenaires locaux.

Les différentes commissions périphériques (CEFR, Animacom, etc) conduites par leurs Présidentes et Présidents ont aussi largement contribué à la vie de l'Union régionale.

2.1. Comités et rencontres territoriales

Après 2 années impactées par les distances « Covid », l'année 2022 a été marquée par l'envie de se retrouver, de renouer des contacts et de faire entendre la voix coopérative au niveau des territoires.

Composés de 5 à 8 coopératrices et coopérateurs volontaires, les 7 Comités territoriaux en activité (2Loire, 2Savoie, Ain, Drôme-Ardèche, Isère, Puy-de-Dôme et Rhône) se sont donnés 4 objectifs d'animation, de représentation et de promotion :

- **Booster la vie du réseau** : Favoriser la connaissance mutuelle des coopératives, comme des coopérateurs et coopératrices, l'échange d'expériences et la naissance de partenariats au niveau du territoire. Organiser et animer les lieux de rencontres
- **Faire du bruit au niveau du territoire** : Représenter et faire connaître les Scop et Scic auprès des acteurs économiques, politiques et sociaux
- **Promouvoir la solution coopérative** auprès du grand public (et notamment jeunes, porteur·euse·s de projets, etc.)

- **Favoriser les interactions entre les comités et le Mouvement :** Remonter les expériences du territoire vers le Mouvement.

Il est à noter que les postes d'administrateurs·rices territoriaux de l'Allier et du Cantal étant vacants, il n'y a pas pu y avoir de comité pour orchestrer l'animation réseau sur ces territoires.

Au total, les 7 comités se sont réunis 29 fois et ont partagé une volonté commune de développer une vision, de repérer les besoins des coopératives du territoire afin de proposer une animation réseau adaptée, et de refaire équipe. En complément, les Comités de Drôme-Ardèche et d'Isère ont tenu, cette année, à mettre en œuvre leur rôle de prescripteur du Mouvement coopératif, avec le soutien à des événements locaux externes au Mouvement où ils ont été sollicités.

2.2. Rencontres territoriales, filières et échanges de pratiques



Avec l'appui logistique et communication d'AGF SCOP, les Comités ont pu organiser un total de 17 rencontres territoriales aux formats divers : barbecue ou afterwork, ciné rencontre ou speed

meeting, en passant par les visites de Scop/Scic, un escape game et les échanges de pratiques ou autour d'une thématique.

En complément, à l'échelle régionale, nous avons organisé au cours de 2022 :

- **11 Midis de l'UR.** Mis en place en 2020 pour maintenir un lien entre les coopérateur·rice·s pendant le confinement, les 11 Midis de l'UR de 2022 ont pris de l'envergure avec l'intervention d'expert·e·s, d'économistes et d'historiens ainsi que des témoignages de coopérateur·rice·s. L'économiste Thomas Coutrot et la philosophe Catherine Malabou sont ainsi intervenu·e·s au cours de l'année, en alternance avec des apports d'expertise de la part de consultant·e·s de notre équipe sur la croissance externe, la transition écologique et la reprise d'entreprise par les salarié·e·s. Au total, ces Midis de l'UR ont rassemblé 310 participations.
- **5 ateliers d'échanges de pratiques sur** « La fonction Ressources humaines dans les coopératives », « L'animation du multi-sociétariat dans les Scic » et « Autogestion : les pratiques alternatives de travail ».
- **5 rencontres filières** qui ont permis à la filière du numérique de passer un cap de structuration autour d'un copil composé de 5 coopératives, qui s'est lui-même réuni 7 fois dans l'année.
- **1 rencontre Métier** (RAF-DAF).

2.3. Communication

Au cours de 2022, nous avons articulé notre stratégie autour de 3 axes majeurs dans notre communication presse, événementielle et digitale :

- D'abord, positionner les Scop et Scic comme une réponse concrète aux attentes des Français en matière d'engagement et de responsabilité des entreprises.
- Ensuite, dépasser l'entre-soi et gagner en visibilité vis-à-vis des nouvelles cibles, celles qui ne sont pas (encore) convaincues.
- Enfin, continuer à valoriser l'Urskop comme un acteur-clé sur son marché.

Point particulier de cette année 2022 : Les distances « Covid » ayant conféré une dimension centrale au digital, nous avons amorcé une intensification de notre présence sur les réseaux sociaux.

2.3.1. Communication presse

En 2022, nous avons obtenu 612 retombées presse, avec une augmentation considérable d'articles de fond qui représentent 37 % des parutions :

- 160 parutions concernent la création, reprise et transmission en Scop/Scic
- 314 parutions concernent des Scop et Scic existantes
- 84 parutions font la promotion explicite du statut Scop, Scic, et/ou mentionnent l'Urskop

NB : certaines parutions sont dans les 3 catégories.

Cette année, nous avons notamment obtenu 109 parutions au national, dans des médias tels que l'Usine nouvelle, les Échos, le Journal du Dimanche, Kaizen, La Croix, Libération, Le Monde, ce qui contribue à la visibilité de nos entreprises au-delà de la région.

En terme de contenu, nous pouvons noter un intérêt croissant des médias pour les projets citoyens en réponse aux problématiques de l'énergie (énergie renouvelable, solutions d'autoproduction), de l'alimentation locale bio et circuits courts, du réemploi, du logement... Les médias mettent en lumière ces mobilisations citoyennes apportueuses de solutions, ce qui explique le fort intérêt accordé aux projets des Scic, avec des articles révélant une bonne compréhension du statut.

CÔTÉ ALPES

ISÉRE → MÉTALLURGIE

TCS Tôlerie, l'histoire d'une Scop à succès

Le sociétaire TCS Tôlerie sur l'Isère fête ses 40 ans sous le statut de coopérative. Cette entreprise, autrefois connue sous le nom de Rabilioud, avait fait parler d'elle au printemps 1982 avec l'annonce du licenciement de ses 80 salariés. À l'issue des quatre mois d'occupation, l'entreprise avait été reprise sous un statut coopératif par trente salariés. Retrouvez TCS Tôlerie sur plans, elle a alors entamé un parcours entrepreneuriel qui l'amène, 40 ans plus tard, à consister d'une réussite humaine, industrielle et financière. Rabilioud dessine à l'origine le marché des prestations de catalogues et d'effectuait pour les entreprises. Au fil des ans, la nouvelle équipe a fait évoluer l'entreprise pour, en 1988,

BREF ECO AUVERGNE RHÔNE-ALPES 13 juillet 2022

TCS a été reprise

L'attrait des médias pour les « belles » histoires entrepreneuriales reste, cette année encore, flagrante. En témoigne la couverture médiatique des 40 ans de la reprise de TCS ou des 40 ans d'Ardelaine.

Dans la suite du travail de ces dernières années, nous relayons régulièrement les créations et reprises de Scop et Scic auprès des médias locaux et régionaux, ainsi que sur le web et les réseaux sociaux. Cette année, nous avons réalisé 8 communiqués de presse, 5 brèves, poursuivi une série vidéo avec 5 clips réalisés, ainsi qu'un nouvel exemplaire de notre Lettre des Scop et Scic (le premier après la période « Covid » peu propice à la distribution d'une lettre papier).

2.3.2. Communication digitale

Après la baisse de notre taux de fréquentation en 2020 et 2021, due à la refonte de [notre site](#) et à un nouveau référencement à caler, on observe une reprise forte de la fréquentation sur 2022 :

- Le nombre d'utilisateurs a augmenté de 53,85 % par rapport à 2021
- Nous enregistrons une moyenne mensuelle de 4 296 utilisateur·rice·s

Dans le respect des règles RGPD, nous ne connaissons pas la provenance, le parcours et le comportement d'une partie des visiteurs qui ont fait le choix de ne pas accepter les cookies. Pour les sessions que nous avons pu suivre, les principales sources de trafic proviennent des moteurs de recherche (Google, Bing, Ecosia – moteur de recherche éthique), Linkedin (l'intensification de notre présence sur ce réseau social porte ses fruits) et nos mailings via l'outil Sendinblue. Les visiteurs viennent chercher une information précise sur notre site internet (les pages annuaire, formations et équipe figurent parmi les plus consultées), mais viennent aussi y chercher de l'actualité (les pages espace emploi, accueils créateurs et l'agenda sont positionnées juste après).

Concernant nos réseaux sociaux, au 31 décembre 2022, nous comptions :

- 3 344 abonné·e·s sur Facebook AURA (+ 17,8 % par rapport à 2021)
- 774 abonné·e·s sur Facebook Auvergne
- 2 789 sur Twitter (stabilité par rapport à 2021)
- 3 975 sur LinkedIn (+ 44,6 % par rapport à 2021)
- 283 sur Instagram (+ 29,2 %)

Notre page LinkedIn continue sa forte progression. Nous avons choisi au dernier trimestre 2022 de passer à une fréquence de publication quotidienne pour poursuivre sur cette courbe.

La fin d'année 2022 est également marquée par la reprise de nos publications sur Instagram et par la mise en place d'un serveur Les Scop sur Mastodon et d'une page « Les Scop et Scic en Auvergne-Rhône-Alpes » : mesure préventive en réaction à l'instabilité de Twitter et à la fermeture annoncée de ce réseau d'abord, mesure en congruence avec nos valeurs ensuite.



2.3.3. Communication opérationnelle : Prémices.coop et Alter'Incub

En complément de nos actions de promotion et de prescription « classiques », nous avons poursuivi une stratégie de communication différenciée pour notre appel à projets Prémices.coop et notre incubateur Alter'Incub.

En ce qui concerne notre incubateur **Alter'Incub**, nos actions de communication ont visé à accroître sa notoriété, à clarifier son image et son positionnement dans la sphère partenariale tout en renforçant son ancrage territorial. Cela s'est traduit par :

- L'envoi d'une newsletter tous les mois à destination des porteurs·euses de projet et partenaires,
- Une présence digitale plus affirmée avec :
 - 2 564 abonné·e·s sur LinkedIn (+ 39 % par rapport à 2021)
 - 1 683 sur Facebook
 - 1 730 sur Twitter
 - [Un site internet](#) mis à jour régulièrement (agenda).

- Une présence accrue aux événements de la création d'entreprise, en collaboration avec l'équipe des consultant·e·s Urskop.

En parallèle, nous avons poursuivi en 2022 nos actions de communication visant à assurer la visibilité de **Prémices.coop**, afin d'anticiper l'accueil du 3^{ème} appel à projets en préparation pour 2023 : promotion dans les différents réseaux territoriaux, mise à jour du site internet dédié avec les actualités de la promo, cérémonie de remise des trophées à l'occasion de notre AG, le 1^{er} juillet 2022.



2.3.4. Communication événementielle

L'année 2022 nous a fourni de belles occasions d'événements, non seulement pour présenter notre Urskop comme acteur majeur de la création/reprise d'entreprises en région, mais aussi, plus globalement, pour mettre en visibilité les entreprises de notre réseau dans l'écosystème ESS et au-delà.

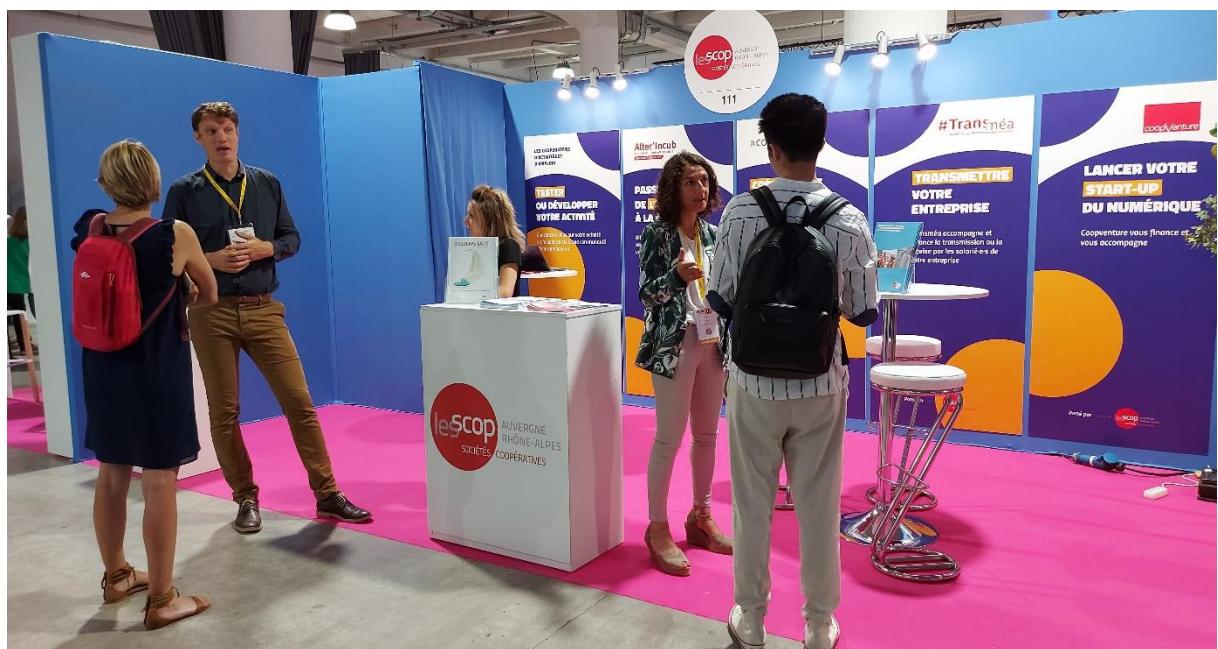
- **Prescription et présence dans les réseaux de la création/reprise d'entreprises**

Afin d'inscrire l'Union régionale comme un acteur majeur de la création/reprise d'entreprises dans notre région, nous avons maintenu, en coordination avec l'équipe de consultantes Alter'Incub AURA, notre présence au sein des réseaux et événements en lien avec la création/reprise d'entreprises.



Nous pouvons notamment citer les forums « Osez l'entreprise » organisés par les CCI (celui de Grenoble, le 22 novembre 2022 et celui de Clermont-Ferrand, le 24 novembre 2022) ou le Salon Go Entrepreneurs qui s'est déroulé à Lyon, le 23 juin 2022.

Nous y avons tenu un stand de 18m² et animé 3 ateliers (création d'entreprise qui a un sens, reprise d'entreprise et innovation sociale).



- **Représentation et visibilité des entreprises coopératives sur l'échiquier économique**

- **Visibilité et promotion de l'ESS**

Notre équipe était au rendez-vous des Journées métropolitaines de l'ESS, le 16 novembre, avec la tenue d'un stand, l'animation d'un atelier de design fiction « 2035 : l'ESS a fait basculer l'économie ». Nous étions également au côté des coopératives récompensées lors de la cérémonie des Trophées de l'ESS organisée par Mag2Lyon, le 8 novembre 2022 : tenue d'un stand et relai réseaux sociaux pendant et après l'événement.



- **Les anniversaires marquants de Scop / Scic**

En appuyant les actions de communication orchestrées par les Scop et Scic à l'occasion de leurs anniversaires marquants (les décennies), nous avons également contribué à mettre en visibilité la pérennité du statut. Nous avons ainsi appuyé 5 anniversaires de coopératives au cours de l'année :

- **19 mai : 20 ans de la Scop Infipp, à Vaulx-en-Velin**

Notre équipe a assuré un relai de l'invitation à l'Afterwork (réseaux sociaux, mailing), une action presse et une représentation de notre Mouvement le jour J

- **8 octobre : 10 ans de la Miecyclette, à Lyon**

Relai de l'événement (réseaux sociaux, mailing), participation aux frais d'événement

- **9 novembre : 20 ans de la Coopérative d'Activité et d'Emploi Escale Crédit, à Saint-Fons**

Relai action presse et invitation, représentation de notre mouvement le jour J, participation aux frais d'événement

- **17 novembre : 20 ans d'Amétis, à Annecy**

Relai communication, action presse, présence du Comité territorial le jour J et participation aux frais d'événement

- **23 novembre : 10 ans de GRAP, à Lyon**

Notre équipe s'est fortement mobilisée pour cet événement avec un relai presse et réseaux sociaux, un mailing aux coopératives du territoire, la tenue d'un stand le jour J, l'enregistrement de vidéos pour une diffusion post événement, une représentation dans les ateliers et un appui financier.



2.4. Développement

2.4.1. Un réseau de proximité

Depuis fin 2011, notre Union régionale s'est dotée d'un réseau de 20 antennes sur la région qui sont autant de points d'information et d'accueil pour les personnes souhaitant créer ou reprendre une entreprise sous forme coopérative. Nous couvrons tous les grands bassins d'activité économique de notre région, ce qui nous permet d'être en proximité des porteur·euse·s de projets et d'avoir une visibilité auprès des acteurs locaux de la création et reprise d'entreprises.

Au cours de l'année 2022, en complément de l'agence de Beaumont et de l'agence de Grenoble, nous avons concrétisé l'ouverture de l'agence de Valence qui regroupe une équipe autour des métiers de développement et de suivi de coopératives.

Ainsi, nous avons mis en œuvre la stratégie de déploiement sur l'ensemble des territoires de notre région, l'objectif étant d'être au plus proche des acteurs et des adhérents par un appui de qualité et une animation du réseau intensifiée, tout en diminuant notre empreinte carbone et permettant aux équipes d'être dans des conditions d'exercice de leurs activités plus favorables.

2.4.2. L'accompagnement de projet

Depuis 2020, en lien avec la crise sanitaire, nous avons développé nos accueils créateurs sous forme de webinaires 2 fois par mois (1^{er} jeudi et 3^{ème} mardi de chaque mois) pour présenter les statuts Scop et Scic ainsi que notre accompagnement. Au total, 259 porteur·euse·s de projets ont participé au moins à l'une des 22 sessions collectives organisées en webinaire sur l'année 2022.

En 2022, 96 % des participant·e·s jugent très bien à bien l'organisation des accueils créateurs. 98 % perçoivent l'accompagnement proposé par l'Urscoop satisfaisant à très satisfaisant. Les porteur·euse·s de projets accueilli·e·s en 2022 sont pour 33 % des salarié·e·s, 28% des demandeur·euse·s d'emploi et 20 % des chef·fe·s d'entreprise ou travailleur·euse·s indépendant·e·s.

94 % estiment que le statut Scop ou Scic correspond à leur projet.

En 2022, le profil dominant du porteur ou de la porteuse de projets accueilli·e en accueil créateur « COOPSTART » est une femme à 53 %, salariée, qui a entre 25 et 44 ans, a connu le statut Scop via les réseaux d'accompagnement (34 %), porte un projet de création Ex-nihilo (75 %), dans le domaine des Services, avec un effectif de 2 salariés (35 %), qui souhaite se monter en Scop. Elle en est à la phase d'Etude/Maturation, et souhaite créer dans les 6 mois.

L'analyse des principaux prescripteurs des projets de création et RES reçus sur 2022 sont :

- Les Scop et Scic adhérentes de notre Union régionale avec 37 % (35 % en 2021) ;
- Les réseaux d'accompagnement dont les experts-comptables avec 31 % (28 % en 2021) ;
- Les médias avec 20 % (18 % en 2021).

Les autres prescripteurs sont les actions réalisées sur des filières spécifiques (alimentation avec Prémices.coop) avec 7 % et les cabinets spécialisés avec 5 %.

Nous observons une progression notamment du nombre de dossiers prescrits par les adhérents et provenant du site internet.

2.4.3. Les coopératives créées en 2022

Nous constatons pour cette année, comparativement à 2021, une augmentation de 33 % du nombre de coopératives créées.

En nombre de coopératives créées, nous avons eu comparativement à 2021 une stabilisation de coopératives issues de la création au nombre de 26 (25 en 2021, contre 25 en 2020 et 13 en 2019) et une part plus importante de coopératives créées issues de transmission au nombre de 18 en 2022 (contre 12 en 2021, 6 en 2020 et 10 en 2019), ainsi que des projets de transformation au nombre de 16 en 2022 (contre 12 en 2021, 5 en 2020 et 11 en 2019).

En matière de créations et reprises, le bilan 2022 s'établit à :

- 311 projets reçus (- 6 % comparé à 2021),
- 201 projets étudiés (-23 % comparé à 2021),
- 140 projets accompagnés (+14 % comparé à 2021),
- 61 créations, reprises et transmissions, contre 50 créations en 2021,
- Les emplois créés en 2022 s'élèvent à 380 emplois contre 254 en 2021.

Les nouvelles coopératives créées en 2022 totalisent 380 emplois créés ou sauvagardés sur la région Auvergne-Rhône-Alpes pour un CA prévisionnel de 32,5 M€ contre 21,34 M€ en 2021 et 5,8 M€ en 2020.

Soit une évolution entre 2022 et 2021 de + 50% en nombre d'emplois et de 52 % en CA prévisionnel.

Le taux de transformation des projets accompagnés est de 43 %, avec un taux de transformation global (sur l'ensemble des projets reçus) de 20 % qui s'améliore sur les quatre dernières années.

2.4.4. La promotion de l'entrepreneuriat coopératif

L'équipe a maintenu sa présence au sein des réseaux et événements en lien avec la création/reprise d'entreprise sur l'ensemble du réseau mais également des professionnels de la transmission et reprise d'entreprises.

En complément de nos communications presse et de notre action de sensibilisation de nos adhérents par le biais des comités territoriaux, nous poursuivons notre objectif que l'Union régionale des Scop et des Scic soit identifiée et reconnue comme professionnelle de

l'accompagnement en création et reprise d'entreprises, par ses pairs (autres réseaux d'accompagnement), ses partenaires, et qu'elle apparaisse comme incontournable dans le paysage régional de la création reprise.

Voici quelques exemples d'actions réalisées en 2022 dans le cadre de la prescription :

- **Actions de communication/sensibilisation :**

- Nous avons conçu et diffusé la communication sur nos accueils créateurs COOPSTART (site internet, réseaux sociaux, et campagnes d'e-mailing chaque mois),
- Nous avons réalisé et diffusé des communiqués de presse et brèves sur les nouvelles créations à la presse locale, régionale et nos sites internet et réseaux sociaux. Des témoignages spécifiques de l'UR Scop AURA, ou de Scop-Scic sont parus également dans des journaux spécifiques comme le mensuel Mag2Lyon,
- Nous avons participé avec un stand et/ou atelier sur la création et/ou transmission d'entreprises aux salarié·e·s :
 - Salon Go Entrepreneurs qui s'est déroulé à la Sucrière le 23 juin 2022. Nous y avons tenu un stand de 18m² et animé 3 ateliers (création d'entreprise qui a un sens, reprise d'entreprise et innovation sociale) ;
 - La quinzaine de la transmission et de l'économie organisée par les CCI, CMA avec des soirées spécifiques sur la transmission où nous intervenions en partenariat avec la CCI, CMA en octobre et novembre ;
 - Journées métropolitaines de l'ESS, le 16 novembre, avec la tenue d'un stand et l'animation d'un atelier de design fiction « 2035 : l'ESS a fait basculer l'économie » ;
 - Trophées Mag2Lyon, au côté des coopératives récompensées le jour J, nous étions présents pour la cérémonie du 8 novembre : tenue d'un stand et relai réseaux sociaux pendant et après l'événement.

- **Actions de prescription :**

- Nous avons rencontré et sensibilisé :
 - Des élu·e·s, chargé·e·s de mission de collectivités comme celles de Clermont Auvergne Métropole, Métropole Grand Lyon, Grenoble Alpes Métropole, Grand Annecy ;
 - La direction des achats publics de la Métropole de Lyon sur la promotion du modèle qui a donné lieu à 7 réunions entre acheteurs et coopératives du territoire ;
 - Des acteurs et réseaux associatifs dont la participation à la coordination du DLA ;
 - Des réseaux et syndicats professionnels : CPME ;
 - Des acteurs de l'accompagnement dans le cadre de leur développement de leurs activités sur le territoire : Villages Vivants, CAAP, Grenade, GRAP ;
 - Nous participons également à différents comités de France Active (comités FINESS, TPE), LYVE, Réseaux Acc'ESS, d'Alter'Incub, et réunions thématiques sur l'entrepreneuriat en milieu rural organisés par Cap Rural, sur l'ESS avec la CRESS, qui regroupent des acteurs économiques.
- Dans le champ de la reprise et transmission d'entreprises plus spécifiquement :
 - Nous avons rencontré des cabinets spécifiques, experts-comptables, afin de leur présenter nos dispositifs d'accompagnement et de financement ;
 - Après avoir rencontré la Fédération Française du Bâtiment Régionale nous avons également rencontré, en collaboration avec la Fédération des SCOP du BTP, l'ensemble des Fédérations départementales de la région échanger et travailler sur les enjeux de transmission ;

- Poursuivi notre action de sensibilisation auprès des tribunaux de commerce sur le statut Scop
- Participé au réseau Prévention et Retournement dédié aux entreprises en difficulté.

2.4.5. Appel à projets Prémices.coop

Fin 2019, après une réflexion menée avec des adhérents, des administrateur·rice·s de l'Urskop et des membres de l'équipe, nous avons créé et lancé en 2020-2021 l'appel à projets (AAP) Prémices.coop sur la thématique de la transformation écologique et solidaire de l'économie (habitat, énergie, alimentation, mobilité, ...) dans des secteurs en croissance avec comme objectifs :

- D'amplifier un mouvement naturel qui fait que "nous nous développons là où l'économie se développe", mais en faisant un choix éthique et stratégique afin de capter plus spécifiquement l'entrepreneuriat de transformation ;
- De répondre à l'enjeu économique et politique central d'aujourd'hui et de demain. L'économie doit et va se transformer pour répondre aux enjeux de société posés par la perspective d'un effondrement de la biodiversité et du réchauffement climatique ;
- De positionner un accompagnement sur des secteurs à enjeux en adéquation avec les valeurs de nos adhérents et des porteur·euse·s de projets de plus en plus nombreux sur ces secteurs ;
- De nous positionner plus clairement comme acteur de l'entrepreneuriat de la « transformation sociale » ;
- De trouver une meilleure articulation des différents dispositifs de l'Urskop (Coopstart, Alter'Incub, Transméra, accompagnement à la croissance externe) et développer leurs visibilités au sein du Mouvement et à l'extérieur ;
- Favoriser le développement de l'Urskop par la création de nouveaux adhérents et être dans le co-développement avec nos adhérents (besoins, ressources techniques, flux de projets) des secteurs associés ;
- Et enfin favoriser l'implication de ces adhérents et la dynamique de réseau.

Forts du succès de la première édition, nous avons renouvelé, en 2021-2022, pour une 2^{ème} édition l'appel à projets (AAP) Prémices.coop sur la thématique « Entreprenons une alimentation résiliente » pour répondre à plusieurs enjeux :

- Soutenir la création et développement d'entreprises qui s'engagent pour une société résiliente, et celles et ceux pour qui la création de valeurs implique la coopération, le respect de l'écosystème dont l'humain est partie prenante, et la conservation ou le partage de savoir-faire ;
- Développer un dispositif d'accompagnement de projets collectifs répondant aux enjeux et en faveur notamment de la transition écologique, en partenariat avec des acteurs du secteur ;
- Accompagner des projets sur le secteur de l'alimentation résiliente, secteur en croissance ;
- Permettre à la fois de capter des projets que ce soit de création, ou de développement ;
- Valoriser nos adhérents et être dans le co-développement avec nos adhérents ;
- Mettre en avant les valeurs du Mouvement.

En plus des 13 partenaires techniques de la 1^{ère} édition en 2020-2021 : 8 partenaires supplémentaires nous ont rejoints pour le 2^{ème} AAP : Caisse d'Épargne, CAAP, Cap Rural, Les Fermes Partagées, Terre de Liens Auvergne, Les Cigales AURA, DRAAF AURA, Chambre Régionale d'Agriculture AURA.

En 2022, ce sont 6 projets de la promotion Prémices.coop 2021-2022 qui ont été primés par nos partenaires (apports en expertise et monétaires). Rappelons que pour cette 2^{ème} édition axée sur l'alimentation résiliente, Prémices.coop a reçu 73 candidatures, parmi lesquelles 15 projets ont été sélectionnés pour un accompagnement spécifique.

Les deux premières éditions ont été encourageantes, tant en termes d'accompagnement que de visibilité et de partenariats créés. Ce sont respectivement 90 et 75 candidatures reçues pour 16 et 15 projets accompagnés entre 2020 et 2022.

Nous avons donc engagé fin 2022 une réflexion et pris la décision de lancer une 3^{ème} édition qui combinerà l'alimentation et l'agriculture résilientes au bâti durable et désirable, autre levier pour affronter les grands enjeux écologiques du XXI^{ème} siècle. Par bâti durable et désirable, nous entendons couvrir :

- L'aspect « technique » du bâti au sens large : construction, rénovation, production de matériaux biosources / géosources, réhabilitation, réemploi, recyclage, économie circulaire, architecture plus résiliente,
- L'aspect « usage » du bâti, comment réinterroge-t-on les manières d'habiter et d'occuper l'espace face aux défis de la transition écologique.

2.4.6. Partenariat avec les territoires

Actrice du développement local sur tous les territoires de notre région, l'Union régionale des Scop et Scic travaille en proximité sur tous les volets du développement économique des territoires, et bénéficie plus particulièrement de l'appui de Grenoble Alpes Métropole, du Grand Lyon Métropole et de Clermont Auvergne Métropole.

2.4.7. Alter'Incub Auvergne-Rhône-Alpes

2022 a été marquée du sceau de la coopération. Figurant depuis de nombreuses années au centre de nos pratiques internes, les efforts déployés auprès des acteurs du territoire et du tissu économique local nous ont permis d'améliorer notre qualité d'intervention et d'accroître notre visibilité auprès de l'écosystème de l'économie sociale et solidaire. Cette démarche de coopération aboutit au renforcement de nos offres d'accompagnement, ou encore à un maillage territorial plus fin dont voici quelques exemples :

Focus sur la Fabrique à Solutions

En 2022, Alter'Incub et Ronalpia ont renouvelé leur partenariat en co-portant la troisième édition du dispositif La Fabrique à Solutions financé par la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon ainsi que la Ville de Villeurbanne.

Ce programme de trois mois s'adresse aux entreprises sociales du territoire qui, après leur lancement et le franchissement d'une 1^{ère} étape de pérennisation (3 ans), ont encore besoin d'un accompagnement étroit afin de pérenniser leur modèle économique. L'ambition du dispositif « La Fabrique à Solutions – Croissance » est de soutenir ces entreprises dans le développement de leurs activités et assurer leur croissance.

Grâce à une méthodologie d'accompagnement spécifique pour ce public et reposant sur plusieurs volets (ateliers collectifs, sessions de co-développement, mise en réseau et accompagnements individuels), le dispositif a accompagné 10 entreprises sociales du territoire aux enjeux variés.

Au-delà de ces accompagnements, cette troisième édition du programme a permis à Alter'Incub et Ronalpia de renforcer leur coopération, favorisant le partage d'expériences et mutualisant les expertises de chacune des structures.

Un évènement, organisé dans les jardins de l'Autre Soie à Villeurbanne, est venu clôturer cette édition. Articulé autour de rencontres et de démarches d'intelligence collective visant à résoudre les problématiques rencontrées par les entrepreneur·e·s, cet évènement a été marqué par de nombreux temps forts et a vu la participation de personnes fortement engagées à l'essor de l'innovation sociale telles que Mme Emeline Baume, Vice-présidente de la Métropole de Lyon.

Focus Territoire du Rhône

Depuis 3 ans, Alter'Incub est partenaire de la Chaire ESS de l'Université Lumière Lyon 2. Les étudiant·e·s du Master 2 ESS, suivant le module "Plan d'affaires" de l'enseignante chercheuse Séverine Saleilles, sont invité·e·s à s'impliquer et travailler avec les porteur·euse·s de projets incubé·e·s à la réalisation d'un benchmark ou sur des enjeux du modèle économique.

Dans le cadre de ce partenariat, les consultantes en innovation sociale transmettent des outils aux étudiant·e·s pour comprendre et détecter l'innovation sociale. Appuyé·e·s par Alter'Incub, les étudiant·e·s découvrent la réalité du terrain en travaillant sur des cas pratiques réels avec les porteur·euse·s de projets volontaires.

Cette coopération avec la Chaire ESS est aussi l'opportunité pour les porteur·euse·s de projets de bénéficier du réseau d'Alter'Incub et mobiliser des forces vives supplémentaires sur le projet.

Focus Territoire Pays Alpins

En septembre 2022, Alter'incub a co-construit et co-animé avec l'ACEISP un atelier tourné vers la promotion du modèle coopératif et plus largement de l'innovation sociale. La mutualisation de nos compétences techniques et pédagogiques avec celles de l'ACEISP, coopérative appartenant au réseau de l'URSCOP et œuvrant dans la formation et l'accompagnement à l'entrepreneuriat sur le territoire, a permis d'apporter une réponse à une demande des porteur·euse·s de projets non incubé·e·s mais engagé·e·s socialement.

Une dizaine de porteur·euse·s de projets a pu bénéficier de ce temps privilégié, afin de mieux cerner les besoins du territoire et l'impact de la coopération entre acteurs. Cet atelier a été construit et réfléchi de manière à coupler information théorique, mise en pratique, interconnaissance et réflexion en collectif. Un défi relevé par les équipes au regard des retours des participant·e·s :

« Bon équilibre entre la réflexion et les temps collectifs et individuels. La variété des outils rend la formation participative »

« Formation très riche. Retour sur les étapes et socle du projet, cela aide à creuser les besoins du territoire »

« Bienveillance entre les porteurs de projet et les formateurs »

En 2023, un nouveau temps d'atelier se dessine avec l'ACEISP pour reproduire ce format !

Cet atelier d'une journée fut aussi une belle occasion pour Alter'Incub de faire connaître le parcours d'incubation et de donner des pistes de réflexion aux futur·e·s candidat·e·s de la promotion d'octobre 2022.

Focus Territoire Pays d'Auvergne

En septembre 2022, Alter'Incub a co-organisé un « Up'Héros » spécial projets innovants avec les incubateurs et accélérateurs auvergnats du réseau Magma. À l'occasion de cet événement convivial, développé par l'association Marque Auvergne et animé par le média d'innovation Le Connecteur, les entrepreneur·e·s ont présenté leur projet devant un public enthousiaste et bénéficié de mises en réseau avec des partenaires.

Par ailleurs, Alter'Incub a renforcé ses liens avec le CISCA (Centre d'Innovations Sociales Clermont Auvergne), qui a proposé aux projets incubés un atelier dédié à la co-construction avec les collectivités - sujet essentiel pour les projets multi-acteurs accompagnés par Alter'Incub.

Focus Territoire Pays du Sud

Pour la troisième année consécutive Alter'Incub et Prisme (Coopérative d'Activité et d'Emploi basée à Montélimar) ont renouvelé le partenariat qui unit les deux structures. Nous constatons que ce partenariat permet d'offrir une solution d'accompagnement locale à des porteurs de projets dans les champs de l'Économie Sociale et Solidaire sur l'ensemble des départements de la Drôme et de l'Ardèche. Cette intention se vérifie par le nombre croissant de candidatures venant du sud Drôme et sud Ardèche qui nous confirme que Montélimar est une localisation de premier choix.

Ce partenariat permet aux habitant·e·s du territoire suivant le programme d'accompagnement de monter en compétences sur la création d'entreprise et d'en faire bénéficier indirectement toutes les autres parties prenantes liées au projet. Il permet de valoriser et soutenir des formateurs et formatrices issu·e·s du territoire à travers leurs interventions dans le programme : la moitié d'entre eux sont de Drôme ou d'Ardèche. Enfin, ce partenariat facilite l'accès aux ressources financières déployées pour la dynamisation de ces territoires notamment via des appels à projets identifiés par l'incubateur auxquels les porteur·euse·s de projets ont candidaté et ont été lauréat·e·s : Fabrique de territoire, Place de l'émergence, Déclics jeunes, les Cigales...

Prisme et Alter'Incub sont enthousiastes à l'idée de poursuivre ce partenariat et de créer davantage de ponts avec les acteurs locaux dans le cadre du programme d'accompagnement.

Focus régional

Comment soutenir les entreprises de la transition écologique dans leur développement après leur sortie d'incubation ? C'est pour répondre à ce besoin en accompagnement qu'Alter'Incub s'est associé à la CRESS Auvergne-Rhône-Alpes et à d'autres incubateurs et accélérateurs de notre région pour organiser le 28 novembre 2022 à Lyon les Rencontres de la Transition Écologique, un évènement spécifiquement dédié au changement d'échelle dans la transition écologique. Ateliers, speed-meeting et rencontres informelles ont permis aux 35 entreprises participantes de monter en compétences sur la levée de fonds dans le domaine de la transition et de rencontrer les financeurs et fonds à impact présents.

Au-delà de ces coopérations multiples, Alter'Incub réalise de nouveau une année intense sur le plan de son activité. Avec un nombre significatif de candidat·e·s rencontré·e·s au cours de l'année (environ 200), nous maintenons un haut volume de candidatures reçues (70 dossiers). Malgré cela, et après plus de 11 ans de développement continu, il convient d'adapter notre stratégie afin de poursuivre notre développement et ainsi mieux répondre aux enjeux territoriaux. Avec les soutiens de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Fonds Social Européen, de la Métropole de Lyon, la Métropole de Grenoble, la Métropole de Clermont-Ferrand et de la Ville de Lyon, nous sommes convaincus que les perspectives que nous portons se réaliseront.

2.4.8. Transm a : soci t  de capital investissement pour la Reprise d'Entreprise par les Salari -e-s

Apr s une ann e 2021 marqu e par l'absence d'audition de dossiers, TRANSM A a ´tudi  3 nouveaux dossiers tous int gralement d caiss s au cours de l'exercice 2022. Sans retrouver le flux habituel, cette ann e marque une reprise des projets bien impuls s par une am lioration du contexte ´conomique. Toutefois et malgr  des effets de la crise sanitaire qui s'estompent, le contexte ´conomique national reste marqu  par deux facteurs importants : l'inflation et les tensions g opolitiques. Ces deux ´l ments influent, tout ´ la fois, positivement et n gativement le secteur de la Reprise d'Entreprises par les Salari -e-s. En effet, tout en ouvrant des opportunit s de Reprise au Tribunal en lien ´troit avec la d faillance de certaines entreprises, ils ont une incidence sur la Transmission d'Entreprises o  les valorisations de fonds de commerce sont en retrait et l'acc s aux cr dits bancaires plus difficile par la hausse des int r ts. Bien consciente de ces ´volutions, l' quipe mettant ´ l'oeuvre les services de TRANSM A oriente ses actions de prescription afin de retrouver un rythme d'activit  normatif.

Au 31/12/2022, ce sont 73 projets qui ont b n fici  de cet outil, repr sentant 1 165 salari -e-s et plus de 5 725 k  mobilis s. Sur ces 73 projets, 6 ont choisi le statut de « soci t  ´thique », qui est une des deux solutions que l' quipe propose aux projets faisant appel ´ TRANSM A.

2.4.9. Promotion de la cr ation et de la RES

En 2022 l'engagement ´ nos c t s du Conseil R gional Auvergne-Rh ne-Alpes et du Fonds Social Europ en, mais aussi de la M tropole du Grand Lyon, de Clermont Auvergne M tropole et de Grenoble Alpes M tropole nous ont permis de d velopper nos actions de promotion et d'accompagnement de projets de cr ation et de Reprise d'Entreprise.

Ces importants soutiens financiers nous permettent de d velopper une v ritable politique de promotion de la cr ation et de la RES en coop rative, et d'avoir des actions d'accompagnement au plus pr s des porteur-euse-s de projets. Nous pouvons en mesurer les fruits ann e apr s ann e. Sans ces appuis, nous ne serions pas ´ m me de r aliser ces actions.

2.4.10. Les Coop ratives d'Activit  et d'Emploi

L'Union r gionale poursuit aussi son action en faveur du d veloppement des Coop ratives d'Activit  et d'Emploi, au travers notamment du fonds de pr ts d'honneur g r  par RDI.

Depuis sa cr ation en 2002, ce fonds a financ  un total de 472 entrepreneur-e-s (dont 24 en 2022) pour un montant total pr t  de 3 073 k , le fonds ´tant dot  ´ hauteur de 580 k .

Notre r gion reste la premi re r gion en France tant par le nombre de CAE (34 CAE install es en Auvergne-Rh ne-Alpes) que par le nombre de personnes accompagn es. Depuis la promulgation de la loi dite Hamon, les CAE ont trouv  une reconnaissance profonde et un nouveau cadre prometteur pour r aliser et d velopper leurs activit s.

Notre Union r gionale a renouvel  les conventions avec la R gion Auvergne-Rh ne-Alpes et le FSE pour un montant total estim  de 2 252 k  (en 2022) au b n fice des CAE. Ce montant est en hausse par rapport ´ l'ann e 2021 au cours de laquelle nous avions dispos  d'un montant de 1 465 k . Toutes les d cisions relatives ´ la gestion et ´ la vie de cette convention sont pr ises

par l'assemblée plénière des CAE (2 réunions en 2022) de notre région, elle-même préparée par le comité de gestion partenarial.

En 2022, 19 Coopératives d'Activité et d'Emploi étaient bénéficiaires de ces conventions. Ces 19 coopératives d'activité ont accueilli en 2022 dans notre région 599 nouveaux entrants (vs 571 en 2021), et ont accompagné au total 2 630 personnes contre 2 332 en 2021.

Les CAE permettent le développement des activités de 1 532 entrepreneur·e·s-salarié·e·s, auxquel·le·s il faut ajouter les 187 salarié·e·s « accompagnants » de ces coopératives.

2.5. Outils et engagements financiers

2.5.1. L'activité financière de l'Union régionale

Le total des engagements des outils financiers du Mouvement en Auvergne-Rhône-Alpes au 31/12/2022 est en forte hausse par rapport à 2021. Cette hausse s'explique par les besoins des adhérents à rééquilibrer leur structure financière afin d'être en capacité d'assurer la reprise d'activité post-COVID mais aussi leur développement général. Fin 2022, ces engagements atteignent un total de 14 222 k€ (11 216 k€ fin 2021).

En 2022, les **nouveaux engagements** se sont élevés à 3 887 k€ versés ou garantis contre 2 579 k€ en 2020. Ils concernent 57 Scop et Scic contre 33 l'an dernier.

A l'exception d'un outil, les engagements en **fonds propres** retrouvent un rythme de mobilisation plus classique. En effet, les besoins de consolidation des fonds propres après le recours massif aux emprunts moyen terme (cf. PGE) sont de nature de rééquilibrer les structures financières des entreprises. De plus, dans un contexte inflationniste où les taux d'emprunt sont réhaussés, ces outils redeviennent compétitifs sur le plan du coût pour les adhérents.

2.5.2. Engagements sur les créations reprises

Le financement de nouvelles coopératives représente 32 % des montants versés en 2022, à un niveau légèrement inférieur à celui de 2021 (36 %) et en deçà de la moyenne des interventions sur les trois dernières années (34 % entre 2020 et 2022). Toutefois, en nombre de dossiers, le volume est au-delà de la moyenne constatée entre 2020 et 2022 (19 dossiers) et s'établit pour 2022 à 22 dossiers. L'observation de la hausse en valeur s'explique par un élan retrouvé sur le champ de la RES. Les valorisations des fonds de commerce sont moins impactées par les conséquences de la crise sanitaire, incitant les cédant·e·s à relancer des opérations de transmission. En parallèle, nous maintenons notre capacité de co-financement sur les dossiers avec des relations partenariales de plus en plus étroites avec France Active, auprès de qui nous partageons les interventions. Ces mobilisations étant par ailleurs complétées par nos partenaires bancaires historiques que sont le Crédit Coopératif, la Nef et la Caisse d'Épargne.

2.5.3. Les sinistres constatés en 2022

À l'instar de l'exercice 2021, l'exercice 2022 est marqué par un niveau particulièrement bas de la sinistralité. Nous n'avons constaté que 6 dossiers concernés. Cette statistique s'explique très essentiellement par les nombreux dispositifs mis en place pour le Gouvernement afin de soutenir l'activité économique. Aussi toute comparaison avec les exercices antérieurs n'aurait que très peu d'intérêt. Toutefois, nos projections anticipent un taux de perte revenu dans des tendances normatives pour l'année 2023.

2.6. Formation

L'Union régionale soutient les salarié·e·s des Scop et Scic dans l'exercice de leur rôle de sociétaires à travers son offre de formation.

Les formations sont centrées sur les spécificités de gestion des coopératives et sont pour l'essentiel animées par l'équipe de consultant·e·s d'AGF SCOP. Toutefois, l'équipe de formateur·rice·s est élargie à des intervenant·e·s extérieur·e·s sélectionné·e·s pour leur expertise et leur acculturation aux spécificités coopératives.

L'année 2022 est marquée par un retour « à la normale » d'avant Covid et un meilleur remplissage des formations proposées.

Au total, 398 stagiaires ont été formé·e·s (contre 316 en 2021), soit 3 289 heures de formation. Le chiffre d'affaires correspondant s'élève à 70,6 K€ (contre 74,2 K€ en 2021).

Le nombre de coopératives ayant utilisé le service formation d'AGF SCOP s'élève à 88 (contre 84 en 2021).

Offre destinée aux salarié·e·s :

Parmi les formations proposées aux adhérents de l'UR Scop, la formation « Bienvenue en Scop » et sa déclinaison intra reste la plus fréquentée. Cette journée d'introduction aux principes de fonctionnement coopératif reste une référence pour accompagner l'intégration d'un·e nouveau·elle salarié·e ou la réflexion des salarié·e·s par rapport à leur engagement en tant que sociétaire. Elle est également très utile pour les Scop issues de reprises pour revenir sur les fondements du fonctionnement coopératif quelques mois après le travail de montage de la Scop souvent réalisé dans l'urgence des délais d'audience au Tribunal.

On notera également le succès de la formation destinée aux administrateur·rice·s de Scop / Scic : dans sa formule intra ou inter, cette formation de 3 jours a pour vocation de soutenir les administrateur·rice·s de SA / SAS dans l'exercice de leurs mandats en clarifiant les spécificités de gouvernance en coopérative et en les dotant de connaissances sur l'approche stratégique et la notion de contrôle.

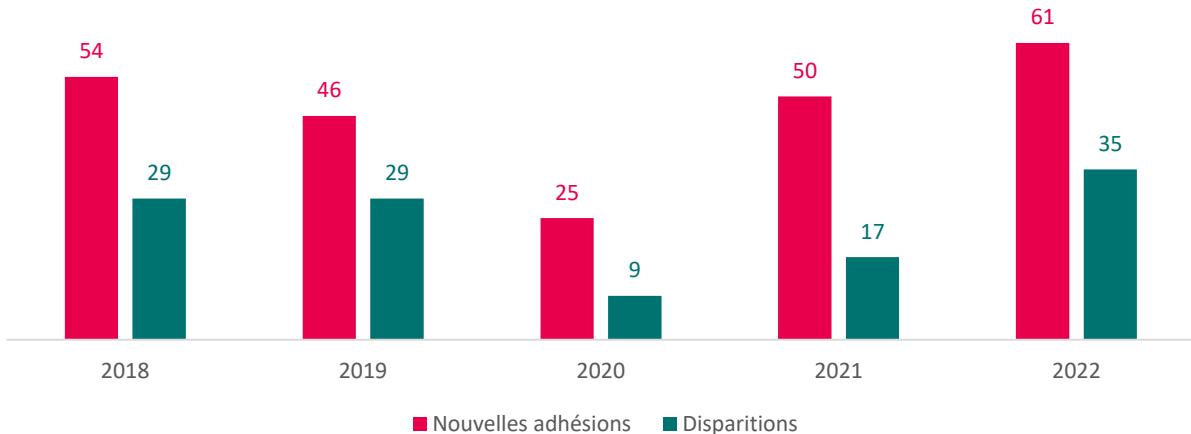
Offre destinée aux partenaires et conseils :

L'offre de formation de l'UR Scop s'est ouverte depuis plusieurs années aux conseiller·ère·s des coopératives. La formation « Spécificités fiscales et comptables des Scop et Scic » destinée aux experts comptables reste une valeur sûre à prescrire à vos partenaires conseils. En 2022, 9 cabinets comptables nous ont fait confiance pour former leurs collaborateur·rice·s aux spécificités Scop et Scic.

2.7. Service d'appui aux coopératives adhérentes

L'année 2022 a vu 61 adhésions de nouvelles coopératives et 35 disparitions/fins d'adhésion.

Nouvelles adhésions / Disparitions



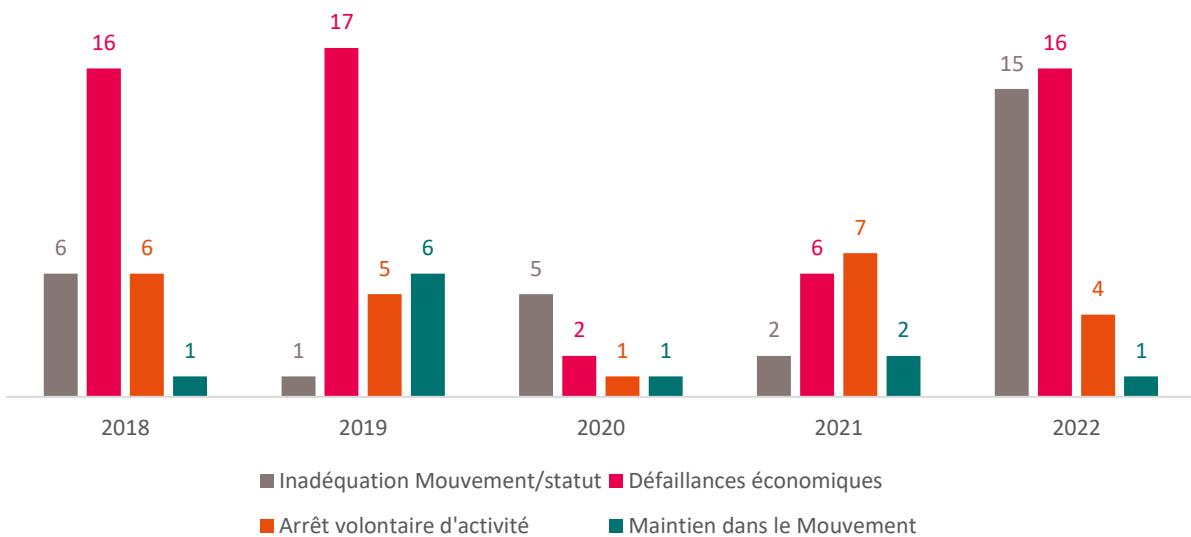
Les disparitions retrouvent un niveau comparable à la période ante Covid.

Après deux années 2020 et 2021 historiquement basses, on observe un niveau de défaillances pour raisons économique et financière (liquidations judiciaires) similaire aux années 2018 et 2019, avec cependant une tendance à la hausse sur la fin de l'exercice, signe d'une conjoncture délicate notamment dans les activités B to C (représentant une part grandissante des adhérents).

À noter une progression sensible des arrêts d'adhésions volontaires motivés par une inadéquation entre le projet entrepreneurial et les valeurs coopératives ou le mode de fonctionnement mutualiste du Mouvement (sortie du statut coopératif ou démission du Mouvement, au nombre de 15). Néanmoins la moitié s'avère liée à la décision d'un seul groupement d'entreprises.

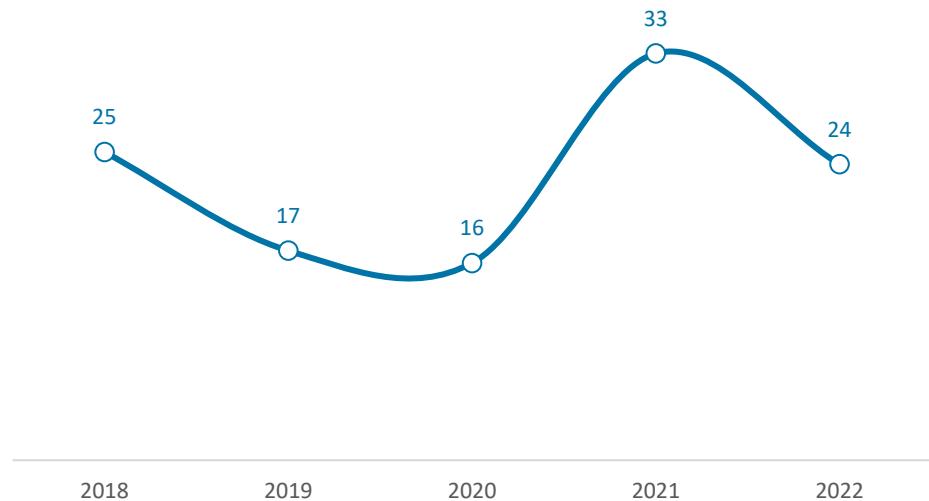
L'évolution des radiations d'adhérents, et leurs motifs, est détaillée dans le graphique ci-après :

Arrêts d'adhésions au Mouvement par motif

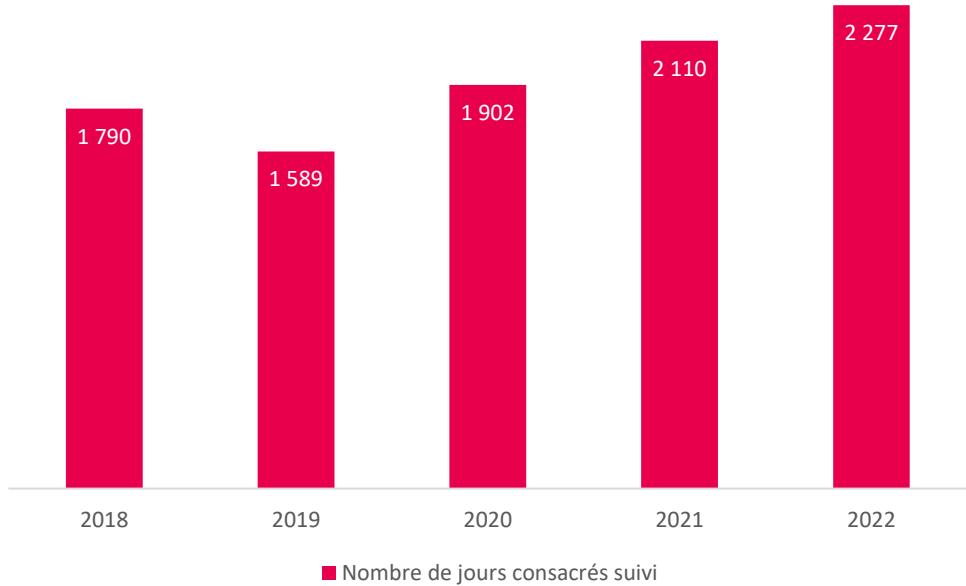


Il résulte de ces évolutions un solde net entre adhésions et disparitions de 24 qui, bien qu'en baisse par rapport à 2021 mais dans un contexte de difficultés économiques grandissantes, se maintient à un niveau comparable à celui de 2018.

Solde net adhésions disparitions



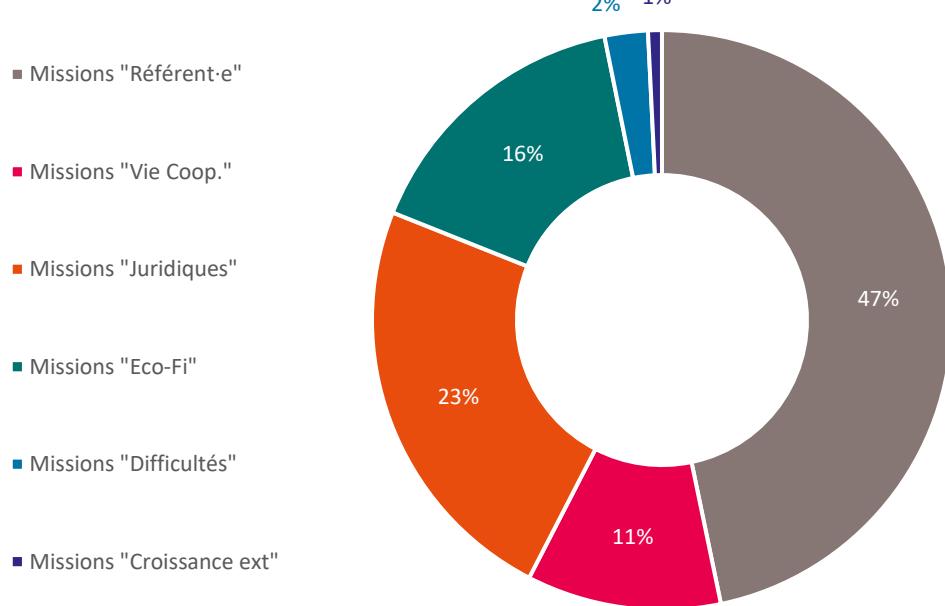
Accompagnement des adhérents



En 2022, 2 277 jours ont été consacrés à l'accompagnement des adhérents sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes, soit une progression de 8 % par rapport à 2021. Cette hausse reflète la politique de consolidation des moyens consacrés au suivi des adhérents, proportionnellement à la croissance de leur nombre.

REPARTITION DES MISSIONS PAR NATURE

[2022]



L'appui des adhérents s'articule autour :

- De la gestion du lien de chaque adhérent avec l'Union régionale, notamment dans le cadre d'une mission d'accompagnement continu et durable sur l'évolution du projet d'entreprise coopérative et de ses principales constituantes (mission assurée par les délégué·e·s référent·e·s) ;
- Des missions d'accompagnement en lien avec les 3 socles d'expertises historiques de l'Union régionale, mobilisables à tous les stades de la vie des coopératives (démarrage, stabilisation du modèle, développement, difficultés) :
 - o l'appui aux problématiques économiques et financières ;
 - o la structuration et le fonctionnement juridique coopératifs ;
 - o le fonctionnement de la gouvernance et de la vie coopérative.
- Des missions d'accompagnement « nouvelles » :
 - o Projets de croissance externe portés par les adhérents ;
 - o Accompagnement à la transition écologique.

Comme en 2021, une petite moitié du temps suivi (47%) est consacrée aux missions de suivi « continu » sur les problématiques courantes des adhérents (missions « référent·e »).

Sur les missions requérant la mobilisation des expertises spécifiques de l'Union régionale, un quart environ est consacré aux problématiques juridiques particulières, qui restent historiquement un sujet prépondérant dans les sollicitations. On notera dans cette partie le maintien du volume des missions d'accompagnement des experts comptables sur les questions de la spécificité coopérative en matière comptable et fiscale (une cinquantaine).

On observe en 2022 un accroissement de la part des missions économiques et financières (16 % contre 11 % en 2021), progression corrélée à la hausse de la mobilisation par les coopératives

des outils financiers du Mouvement, et donc des besoins d'accompagnement préalables sur le modèle économique et financier de l'entreprise.

S'est également poursuivi le travail de structuration d'expertises internes spécifiques et mobilisables ponctuellement dans le processus d'accompagnement des projets de croissance externe et des entreprises en difficulté.

Accompagnement transition écologique

L'Union Régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes a intégré dans sa stratégie d'adresser une réponse aux enjeux de la transition écologique. Cette stratégie vise à proposer aux adhérents un panel de services afin qu'ils disposent d'un accompagnement opérationnel. Cet accompagnement spécifique est assuré par Mme Angèle Abou-Zeinab, spécialement recrutée en janvier 2022 à cet effet.

Nous avons placé les premiers instants de l'année sous le signe de la structuration. Aussi, la feuille de route de l'action s'étend sur 3 exercices et intègre une approche par voie de filière tout en se laissant la souplesse d'accueillir de nouveaux besoins (territoriaux & environnementaux). L'accompagnement quant à lui comprend à la fois une démarche individuelle (approche sur-mesure par adhérent) mais également collective (animation de groupe, sensibilisation à grande échelle ...). Enfin, et pour parfaire notre connaissance, nous avons initié une démarche de recensement des pratiques déjà existantes au sein du réseau. Elle doit notamment nous permettre de cartographier les initiatives des adhérents afin de les valoriser et de mieux animer notre réseau.

La première filière ciblée est celle de la construction, en partenariat avec la fédération des Scop du BTP, en réponse à leurs travaux engagés et poursuivis.

Il est à noter que le pilotage politique de cette démarche se fait par l'intermédiaire de la commission transition écologique ayant pris son essor au cours du 2nd semestre 2022. Cette instance composée 9 membres (hors permanents) s'est réunie à 4 reprises dans l'optique de définir son périmètre d'actions ainsi que ses modalités de fonctionnement.

2.8. Mandats et représentations

Pour rappel, vous trouverez en annexe au présent rapport la liste des mandats et représentations, ainsi que les noms et fonctions des personnes mandatées.

3. ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Union régionale a poursuivi en 2022 son implication au sein de la CRESS AURA (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Auvergne Rhône Alpes).

Nicolas PLANCHON (CAE Cap Services), mandaté par l'Union régionale AURA, en sa qualité d'administrateur, se mobilise afin de contribuer à la stratégie des actions de la CRESS.

L'Union régionale Auvergne-Rhône-Alpes soutient ainsi depuis sa création la CRESS et le déploiement de son action pour promouvoir et développer sur le territoire l'économie sociale et solidaire. Elle participe, soutient et/ou co-organise notamment des évènements locaux et régionaux (les trophées de l'ESS, le mois de l'ESS...).

Par ailleurs, l'Union régionale poursuit son engagement dans les différents groupes et instances de travail sur l'Économie Sociale et Solidaire mis en place notamment par les principales

collectivités territoriales de notre région. Bon nombre d'administrateur·rice·s portent également la voix de l'Union régionale AURA auprès d'instances, de plateformes d'initiatives locales et également dans de nombreux comités financiers.

4. VIE DU MOUVEMENT

La Confédération générale des Scop & des Scic dresse son bilan de fin de mandature lors du Congrès de Rennes 2022. Un bilan positif puisqu'en effet, l'objectif des 70 000 emplois coopératifs est dépassé ! Les nouveaux enjeux pour la mandature suivante sont principalement axés sur le développement pour atteindre en 2026 le « Cap 100 000 emplois ».

Les Scop et les Scic sont au nombre de 4 406 (2 606 scop et 1 359 Scic) à fin 2022 sur le territoire national, comptant 81 968 salariés. Malgré une année marquée par une forte inflation, la crise énergétique et les incertitudes économiques, les sociétés coopératives continuent de se développer. A fin 2022, le mouvement compte 4% de sociétés en plus par rapport à 2021.

- Les Scop et les Scic comptabilisent un chiffre d'affaires de plus de 8,4 milliards d'euros.
- Le taux de pérennité à 5 ans est mesuré à hauteur de 76% contre 61 % pour les sociétés classiques, ce qui continue d'illustrer la solidité des coopératives.
- Le taux de sociétariat salarié s'élève à fin 2022 à 69%.

En AURA, nos élu·e·s régionaux demeurent toujours très mobilisé·e·s dans les instances (Direction Nationale, Conseil National, Présidence de Socoden ...), et l'équipe salariée d'AGF SCOP Entreprises s'est notamment investie dans l'ensemble des travaux initiés ou pilotés par la Confédération et bon nombre de représentant·e·s de coopératives ont aussi contribué à la vie de notre Mouvement.

Aussi, Laurence RUFFIN a succédé à Guy BABOLAT au bureau de la Direction Nationale, en charge du plan de développement.

Sandrine BARRIERE, Jérémie JACQUART et Cyril ZORMAN sont également membres de la Direction Nationale.

Georges MANDICA poursuit son engagement auprès d'un bon nombre d'outils financiers (Comité d'Engagement Financier National (CEFN), Socoden, Scopinvest...).

Meryem YILMAZ, en sa qualité de Co-déléguée générale de l'Union régionale Auvergne-Rhône-Alpes, participe également aux réunions de coordination de réseau à la CG Scop.

Bien sûr, nous avons poursuivi notre collaboration avec les Unions régionales Ile-de-France Centre-Val de Loire et Ouest au travers de la mutualisation d'une fonction de chargée de relations presse et communication. La salariée concernée, Isabelle JACQUET, est intégrée à l'équipe d'AGF SCOP Entreprises. A compter de 2023, la mutualisation avec l'Union régionale de l'Ouest ne sera pas reconduite, le choix ayant été fait d'un recrutement en interne sur un temps plein.

5. PLAN DE DEVELOPPEMENT « Ambition 2022 - 2026 »

Jacques LANDRIOT, Président de la Confédération Générale des Scop, réélu pour une nouvelle mandature lors du Congrès National de Rennes en mars 2022, a présenté son plan de développement « 2022-2026 » ayant pour objectif 5 000 coopératives rassemblant 100 000 emplois coopératifs d'ici 2026.

Les ambitions de ce nouveau plan de développement intègrent les thématiques suivantes :

- S'engager à être moteur et accompagner la transition écologique et sociale
- Au niveau social, s'adapter et contribuer à l'évolution du marché du travail. Renforcer la capacité des coopératives à être en résonnance avec les attentes nouvelles des salarié·e·s
- Engagement dans la formation
- Amplifier notre communication à l'externe :
 - Amplifier les actions de plaidoyer et de notoriété de notre Mouvement
 - Amplifier les actions de communication autour des valeurs coopératives
 - Amplifier notre présence sur les réseaux sociaux
 - Promouvoir le modèle coopératif dans l'enseignement et la recherche en sensibilisant, professeur·e·s, étudiant·e·s, élèves
- Amplifier notre communication interne :
 - Digitalisation du Mouvement : créer des espaces d'échanges, de pratiques avec la création d'une plateforme de mise en relation
 - Rencontrer nos coopératives en fonction de leur métier
- Engagement pour la vie coopérative : identifier et diffuser les bonnes pratiques d'animation de la vie coopérative
 - Promouvoir le sociétariat
 - Audit de la vie coopérative
 - Développer l'inter-coopération, la mutualisation et l'animation réseau
- Engagement dans le financement de nos coopératives :
 - Rôle pivot de Socoden : lui donner les moyens pour répondre aux besoins de nos adhérents suite à la pandémie
 - Créer une foncière nationale pour développer les foncières régionales
 - Développer CoopVenture au niveau national
- Poursuivre notre engagement dans le développement du Mouvement, tant quantitatif que qualitatif.

Lors du Congrès National de Rennes, porté par l'Union régionale Ouest, il a été déterminé le lieu d'accueil du prochain Congrès en 2026.

Deux candidatures ont été reçues, dont celle de l'Union régionale AURA pour accueillir cet évènement national. C'est finalement la candidature de l'Union régionale Occitanie qui a été retenue.

ANNEXES

1. Les coopératives adhérentes en Auvergne-Rhône-Alpes au 31/12/2022
2. La composition du Conseil d'Administration UR Auvergne-Rhône-Alpes
3. Les membres des commissions
4. Les membres des structures associées
5. Les représentations diverses
6. Les membres des instances de la Confédération

Annexe 1 - LES COOPERATIVES ADHERENTES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES AU 31/12/2022

(Hors filiales de droit commun)

Evolution	2021	2022
Adhérentes	556	586
Salarié·e·s	9 267	9 296
Sociétaires salariés	5 165	5 119
Taux de sociétariat	55,7 %	55,1 %

Liquidations/radiations	2021	2022
Scop/Scic	17	35
Salarié·e·s	196	360

Par secteur d'activité	Scop/Scic	
	Nombre	%
Agriculture, alimentation	108	18%
Conseil, formation	13	2%
Construction	98	17%
Culture, événementiel	35	6%
Education, santé et action sociale	71	12%
Energie, eau, déchets	21	4%
Industrie	77	13%
Numérique, communication	72	12%
Services	91	16%
Total	586	100%

Par département	Scop/Scic		Salarié·e·s	
	Nombre	%	Nombre	%
01-Ain	28	5%	400	4%
03-Allier	15	3%	196	2%
07-Ardèche	38	6%	507	6%
15-Cantal	9	2%	91	1%
26-Drôme	65	11%	1 196	13%
38-Isère	117	20%	1 655	18%
42-Loire	24	4%	210	2%
43-Haute-Loire	16	3%	201	2%
63-Puy-de-Dôme	49	8%	597	6%
69-Rhône	177	30%	3 186	34%
73-Savoie	26	4%	728	8%
74-Haute-Savoie	22	4%	329	4%
Total	586	100 %	9 296	100%

Annexe 2 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNION REGIONALE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Bureau

BABOLAT Guy	26 – VTD
BARRIÈRE Sandrine	63 – APPUY CRÉATEURS
JACQUART Jérémie	63 – EUCLID INGÉNIERIE
MOYROUD Anne	69 – ELITS PROPRETE
THOMAS François	42 – KALEIDO Scop
TRONCHON Stéphane	69 – COGECL
ZORMAN Cyril	38 – PROBESYS

Administrateurs et administratrices régionaux

ASBOTH-MARTIRE Nicolas	69 – LES CURIEUX (SCIC ALORS)
BABOLAT Guy	26 – VTD
BARRIÈRE Sandrine	63 – APPUY CRÉATEURS
BERTHET Vincent	42 – DÉVELOPPEMENTS ET HUMANISME
DELLA CORTE Marco	69 – GRENADE
ENAUT Sébastien	38 – CABESTAN
JACQUART Jérémie	63 – EUCLID INGÉNIERIE
MOYROUD Anne	69 – ELITS PROPRETÉ
PERRAT Johann	69 – GRAP
RUFFIN Laurence	38 – ALMA
THOMAS François	42 – KALEIDO SCOP
TRONCHON Stéphane	69 – COGECL
VANDEPUTTE Valérie	26 – SOLSTICE
ZORMAN Cyril	38 – PROBESYS

Administrateurs et administratrices Délégué·e·s territoriaux

CHIRTU Stefan	38 – WEB ALTERNATIF	ISÈRE
GOUTTEFANGEAS Pierre-Albert	42 – CARAMBA !	2 LOIRE
Vacant	15 --	CANTAL
LEFEBVRE Jean	26 – POLLEN	DRÔME-ARDÈCHE
Vacant	03 –	ALLIER
PLANCHON Nicolas	69 – CAP SERVICES	RHÔNE
PUYFOULHOUX Laurent	63 – PIX N PROD	PUY-DE-DÔME
RODARY Patrick	01 – BOIS LOGIC	AIN
VODINH Juliette	74 – CHAMP DES CIMES	2 SAVOIE

Administrateurs et administratrices salarié·e·s

CHAUSSE Guillaume (Consultant équipe Suivi)
MOUHOUB Dalila (Comptable)

Annexe 3 – LES MEMBRES DES COMMISSIONS

Commission ANIMACOM (Communication & Animation Réseau)

CATHEBRAS Sylvain	38 – ALMA	
JULLIEN Ève	01 – DAT@RCHIV	
MELOUX Julien	69 – COGECL	
PUYFOULHOUX Laurent	63 – PIX'N'PROD	<i>Président</i>
THOMAS François	42 – KALEIDO'SCOP	
VALLAS Pierre	69 – COGECL	
VANDEPUTTE Valérie	26 – SOLSTICE	
BRUNET Elisa	69 – AGF SCOP	
DAMBRAS Lisa	69 – AGF SCOP	
FÉRON Nicolas	69 – AGF SCOP	
JACQUET Isabelle	69 – AGF SCOP	
LAMBERT Maëlys	69 – AGF SCOP	

Le Comité d'Engagement Financier Auvergne-Rhône-Alpes

CHAUVIN Mickaël	69 – ESCALE CREATION	
KERRACHI Isabelle	63 – SYNDEX	
LECULIER Jean-Marc	01 – LES AIN TREPIDES	
PARAIN Zoé	69 -- WIDIP	
PELADE Philippe	63 – LIBRAIRIE DES VOLCANS	
PEREIRA Philippe	69 – TSARAP EXPERTISE	
PEROTTO Jacques	69 – KATENE	
STELLATI Maurice	69 – CNE	
TRONCHON Stéphane	69 – COGECL	<i>Président</i>
VIALLON Laure-Hélène	69 – GRAP	

Annexe 4 - LES MEMBRES DES STRUCTURES ASSOCIEES

→ **AGF Scop**
Le Conseil d'Administration

BABOLAT Guy	26 – VTD
BARRIÈRE Sandrine	63 – APPUY CREATEURS
JACQUART Jérémie	63 – EUCLID INGENIERIE
MOYROUD Anne	69 – ELITS PROPRETE
THOMAS François	42 – KALEIDO SCOP
TRONCHON Stéphane	69 – COGECI
ZORMAN Cyril	38 – PROBESYS

→ **SOFISCOP**
Le Directoire

TRONCHON Stéphane	69 - UR Scop AURA
<i>Le Conseil de Surveillance</i>	
BABOLAT Guy	69 - UR Scop AURA
PEREIRA Philippe	69 - TSARAP

→ **S E P (Scop Entreprises Participation)**

MOIROUX Frédéric	Gérant
------------------	---------------

→ **IMMOCOOP Auvergne-Rhône-Alpes**

ROHART Michel	Gérant
---------------	---------------

→ **Transméea**

Comité de Pilotage Stratégique

UR Scop AURA	représentée par Patrick CHARRONDIERE
SEP	représentée par Frédéric MOIROUX

Comité d'engagement

TRONCHON Stéphane	représentant UR Scop AURA
-------------------	---------------------------

Annexe 5 - LES REPRESENTATIONS DIVERSES

→ Crédit Coopératif

Le Comité Régional

Poste vacant 69 – UR Scop AURA

Les Conseils d'agences

<i>Poste vacant</i>	<i>Lyon</i>
FERNANDEZ Miguel	Grenoble
MAGALHAES José	Valence
<i>Poste vacant</i>	Annecy
<i>Poste vacant</i>	Saint-Étienne

→ Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

PLANCHON Nicolas Administrateur – UR Scop AURA

→ Plateformes d'Initiatives Locales

BABOLAT Guy	RDI	Lyon
DALANT-WELCOMME Rémi	Initiative 26-07	Romans
IRAGUHA Liévin	Loire Active	St-Étienne
YILMAZ Meryem	GAIA	Grenoble
GUINGAND Nicolas	France ACTIVE Savoie Mont-Blanc	Savoie et Hte-Savoie
CHARREAU Clémence	Centre Ain Initiative	Ain
Poste vacant	Auvergne Active	

→ Divers

SELMI Malik	Comité technique Contre-Garantie « Région » Sofiscop AURA
BABOLAT Guy	Représentant UR SCOP AURA à l'UDES Représentant UR SCOP AURA au CESER 3 ^{ème} Collège
ZORMAN Cyril	Comité de suivi ESS Grenoble Alpes Métropole Conseil de Développement Grenoble Alpes Métropole
COLONGO Denis	Représentant du Mouvement au Conseil de Développement du Grand Lyon
DALANT-WELCOMME Rémi	Représentant UR SCOP AURA au CS du GROUPE ARCHER

Annexe 6 – CONFEDERATION GENERALE DES SCOP

→ **Direction Nationale**

BARRIÈRE Sandrine	Membre du bureau UR Scop AURA
RUFFIN Laurence	Administratrice UR Scop AURA
JACQUART Jérémie	Vice-Président UR Scop AURA
ZORMAN Cyril	Président UR Scop AURA

→ **Bureau de la Direction nationale**

RUFFIN Laurence	38 – ALMA	Vice-Présidente
-----------------	-----------	-----------------

→ **SOCODEN**

MANDICA Georges	69 – COGECI	Président du Directoire
-----------------	-------------	-------------------------

→ **CEFN**

MANDICA Georges	69 – COGECI
-----------------	-------------

→ **IDES / ESFIN / ESFIN GESTION**

MANDICA Georges	69 – COGECI
-----------------	-------------

SCOP INVEST : MANDICA Georges en qualité d'administrateur de Socoden

→ **Commission de contrôle nationale**

STELLATI Maurice	69 – CNE
------------------	----------

→ **ARA Commission de Contrôle**

Poste vacant	69 – UR Scop RA
--------------	-----------------

→ **Union Sociale**

BECK Christophe	69 – CNE
GILLIOZ Catherine	69 – AURA REVISION
LOMBARD Jean-Michel	69 – PROCOBAT